
« QUELLES RECHERCHES AU SUD DANS LES UNIVERSITES ? »

Jean-Clair DUCHESNE

Professeur de géologie à l'Université de Liège
Président du CECODEL

Ce qui distingue l'enseignement universitaire de toutes les autres formes d'enseignement, c'est son étroite association avec la recherche. Association qui permet le développement de la méthode critique, seule capable d'une remise en cause perpétuelle des acquis du savoir, seul rempart contre la stérilité du dogmatisme.

D'où l'importance fondamentale de la pratique de la recherche pour l'étudiant, qui doit être amené ainsi à distinguer où se situe la limite de la connaissance de la réalité, et *a fortiori* pour l'enseignant qui doit transmettre un savoir penser en même temps qu'un savoir.

Une université c'est donc une institution d'enseignement et de recherche scientifique. Même si cette définition paraît évidente et triviale aux participants des ces journées d'études, on ne la dira jamais assez à l'adresse de nos décideurs et de « bailleurs de fonds ».

Une action de coopération universitaire ne peut donc pas faire l'économie d'une réflexion approfondie sur la recherche scientifique. D'où l'interrogation « Quelles recherches au Sud dans les universités ? »

Quoique toute classification soit nécessairement schématique et réductrice, on peut cependant, pour les besoins de cet exposé, distinguer quatre types de recherche :

- la recherche fondamentale
- la recherche appliquée
- la recherche d'expertise et de service
- la recherche pour les besoins de l'enseignement

Ces types de recherche se distinguent évidemment par leur finalité, mais aussi par leur méthode d'évaluation - et ceci est peut-être moins connu en dehors des milieux universitaires.

La **recherche fondamentale** s'inscrit dans un espace de dimension internationale. Sa qualité se définit par la réputation (l'impact scientifique) des revues internationales dans lesquelles ses résultats sont publiés. Il existe une série de critères, modulables d'une discipline à l'autre, qui permet d'en mesurer la valeur. Elle se place au niveau maximum d'exigence possible.

La **recherche appliquée** possède également une composante internationale mais elle peut aussi être évaluée par ses résultats concrets, les brevets par exemple, qui peuvent être nationaux ou internationaux.

Ces deux types de recherche sont essentiellement menés par des équipes dont les doctorants et les « post-docs » sont les chevilles ouvrières. Il s'agit donc bien du 3^e cycle et de ses prolongements post-doctoraux.

La **recherche d'expertise et de service** concerne une sphère plus limitée. Elle intéresse plus la communauté locale, car elle est en quelque sorte un relais entre l'acquis de la recherche fondamentale et les questions que se posent les bénéficiaires locaux. C'est dans les cliniques, les laboratoires d'essai, et les bureaux de consultance qu'elle s'exerce. Sa valeur se jugera à la fiabilité de ses résultats et à la qualité de ses services plus qu'au nombre de publications.

La **recherche pour les besoins de l'enseignement** est celle qu'il est nécessaire de pratiquer pour qu'un enseignement puisse être considéré comme universitaire au sens décrit ci-dessus. Elle doit donner aux enseignants et aux étudiants le minimum d'outils nécessaires pour qu'ils puissent aborder des problèmes dont les solutions soient à leur portée. Le produit des recherches de ce type est chez nous le mémoire de licence ou de 2^e cycle, dont nous savons que seuls les meilleurs peuvent parfois être publiés dans des revues locales.

Dès que l'on parle de moyens matériels et financiers, ces quatre types de recherche se hiérarchisent immédiatement.

Tout d'abord la recherche fondamentale, qui exige des moyens énormes en hommes et en matériel. La compétition dans la sphère internationale où elle se développe est particulièrement exigeante et souvent cruelle. Deux réflexions viennent à ce propos.

- 1) dans la production scientifique mondiale, le score des pays de l'Afrique sub-saharienne est éloquent : moins de 0.5 % de l'ensemble des publications scientifiques en sciences exactes (voir tableaux) ;

Tableau 1 : Poids par zone dans le monde (en %) des publications scientifiques et évolution de 1983 à 1991
(Indice 100 pour 1983)

Europe (CEE et AELE)	34.2	102
(France)	5.3)	
Europe centrale et orientale	2.7	95
Ex-URSS	5.8	89
USA	33.1	97
Canada	4.4	105
Amérique latine	1.6	107
Afrique du Nord	0.5	104
Afrique sub-saharienne	0.5	99
Afrique du Sud	0.5	115
Japon	7.8	110
Nvx pays industrialisés d'Asie	1.1	174
Chine	1.2	172
Inde	2.3	89
Asie Extrême-Orient	0.2	95
Israël	1.0	99
Moyen et Proche Orient	0.7	144
Australie et Nouvelle-Zélande	2.5	97
Total	100.0	100

(Source: OST, données SCI)

Tableau 2 : Indice d'impact des publications scientifiques par zone
(l'indice est égal à 1 quand les publications sont citées autant que la moyenne mondiale)

CEE	1.0
AELE	1.2
ECO	0.4
CEI	0.2
USA	1.4
Canada	1.0
Amérique latine	0.5
Afrique du Nord	0.5
Afrique sub-saharienne	0.5
Afrique du Sud	0.5
Japon	0.8
Chine	0.3
Inde	0.3
NPI industrialisés	0.4
Autres pays	0.5
Israël	0.9
Moyen et Proche-Orient	0.3
Océanie	0.9
Total	1.0

(Source: OST, données SCI)

2) Quand on mesure l'effort consenti par certains pays du Nord et les réformes des institutions universitaires que certaines politiques de la recherche ont exigées (cfr. la réforme du doctorat en Grande-Bretagne), on peut se demander si la politique des « Centres d'excellence » préconisée par notamment l'AUPELF-UREF en Afrique francophone sera jamais suffisante pour qu'un décollage scientifique se produise. Sauf peut-être dans certaines disciplines très pointues et très vitales.

A l'autre bout de la hiérarchie, la recherche de 2e cycle demande moins de moyens et paraît plus à la portée des actions de la coopération. Il faut cependant lui en donner les moyens, ce qui n'a pas été le cas jusqu'à présent dans la coopération technique universitaire où dès le départ le volet recherche a été sous-estimé, voire ignoré. L'analyse de la situation actuelle de la recherche en Afrique montre clairement que c'est au niveau des moyens matériels beaucoup plus qu'au niveau des moyens humains que les besoins sont les plus urgents. On doit veiller à doter le 2e cycle d'un nombre suffisant de laboratoires et centres de documentation, faute de quoi le seuil critique qui caractérise le niveau universitaire ne sera pas atteint. Une fois mise en route, la recherche de ce type pourra facilement déboucher sur la recherche d'expertise et de service.